

*Pour usage interne seulement*

# Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2008

## Gens d'affaires immigrants - Travailleurs autonomes

Résultats tirés de la base de données longitudinales sur les immigrants  
(BDIM)

Mars 2012

### Documents de recherche de la BDIM 2008

#### Rapport de base de la BDIM

Actualisé chaque année, le *Rapport de base de la BDIM* est un recueil des données de recherche sur la fréquence des revenus d'emploi, les revenus d'emploi moyens à l'entrée et la croissance des revenus d'emploi moyens durant les cinq premières années des immigrants au Canada. Le *Rapport de base de la BDIM 2008* nous renseigne sur les résultats des immigrants admis au cours de la période de 2001 à 2008.

Le *Rapport de base de la BDIM* comprend deux volumes :

- 1) Le *portrait national*, qui offre:
  - Un compte rendu détaillé des résultats d'emploi obtenus par les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral), selon l'âge et le sexe;
  - Les faits saillants par catégorie pour les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces, les immigrants de la catégorie du regroupement familial, les réfugiés, et les époux et personnes à charge des immigrants économiques.
- 2) Le *portrait provincial*, qui offre :
  - De l'information par province sur composition du mouvement d'immigration selon la catégorie d'immigrants, et sur les principaux résultats économiques des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés et de celle des candidats des provinces.

Chaque volume est accompagné d'une annexe présentant tous les tableaux sur lesquels s'appuie l'analyse et les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM* qui offrent de l'information sur les sources de données, un glossaire des termes et des concepts, ainsi que des notes supplémentaires.

Le *Rapport de base de la BDIM 2009* sera diffusé à l'automne 2012.

#### Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM

Les *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM* nous renseignent sur les douze catégories suivantes:

- Catégorie économique : Travailleurs qualifiés (TQ), Candidats des provinces (CP), Aides familiaux résidents (AFR), et Gens d'affaires immigrants – Entrepreneurs (ENT), Investisseurs (INV), et Travailleurs autonomes (TA)
- Regroupement familial : Parents et grands-parents (P&G) et Conjoints et partenaires (C&P)
- Réfugiés : Réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG), Réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et Réfugiés admis au Canada (RAC)
- Autres immigrants: Considérations d'ordre humanitaire/politiques d'intérêt public (CH)

Chaque *Profil des catégories d'immigration d'après la BDIM* contient deux sections principales :

- 1) Contexte : Offre des données démographiques sur les immigrants admis dans la catégorie en question selon la province, le dernier pays de résidence permanente, la situation familiale, l'âge et le sexe;
- 2) Résultats économiques : Offre de l'information sur le rendement économique des immigrants de la catégorie en question par rapport à celui des immigrants d'autres catégories et à tous les Canadiens, y compris pour ce qui est des revenus d'emploi moyens, de la distribution des revenus, et de la fréquence des revenus d'emploi, du recours à l'aide sociale et du recours à l'assurance-emploi.

Les profils présentent sous forme de graphiques les tendances démographiques et économiques observées au fil du temps, chaque graphique étant assorti d'une description des faits saillants pour la catégorie en question. Chaque profil est accompagné d'une annexe présentant tous les tableaux sur lesquels s'appuie l'analyse, et les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM* qui offrent de l'information sur les sources de données, un glossaire des termes et des concepts, ainsi que des notes supplémentaires.

Les *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2009* sera diffusé à l'automne 2012.

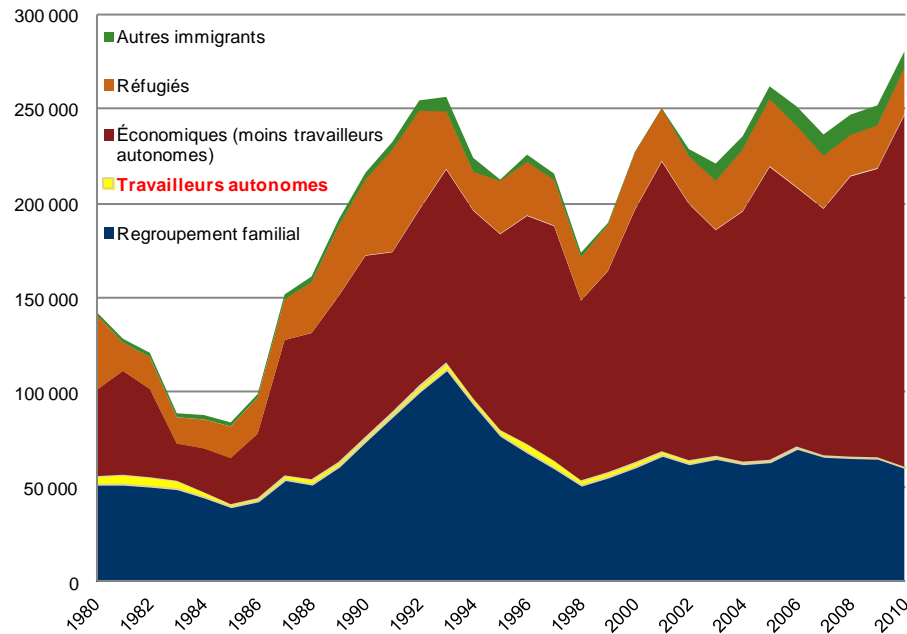
#### Notes techniques des documents de recherche la BDIM

Les *Notes techniques des documents de recherche de la BDIM 2008* offrent de l'information sur les sources de données, un glossaire des termes et des concepts, ainsi que des notes supplémentaires. Elles seront mises à jour au besoin lorsque paraîtra le *Rapport de base de la BDIM 2009* et les *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2009*.

## Contexte

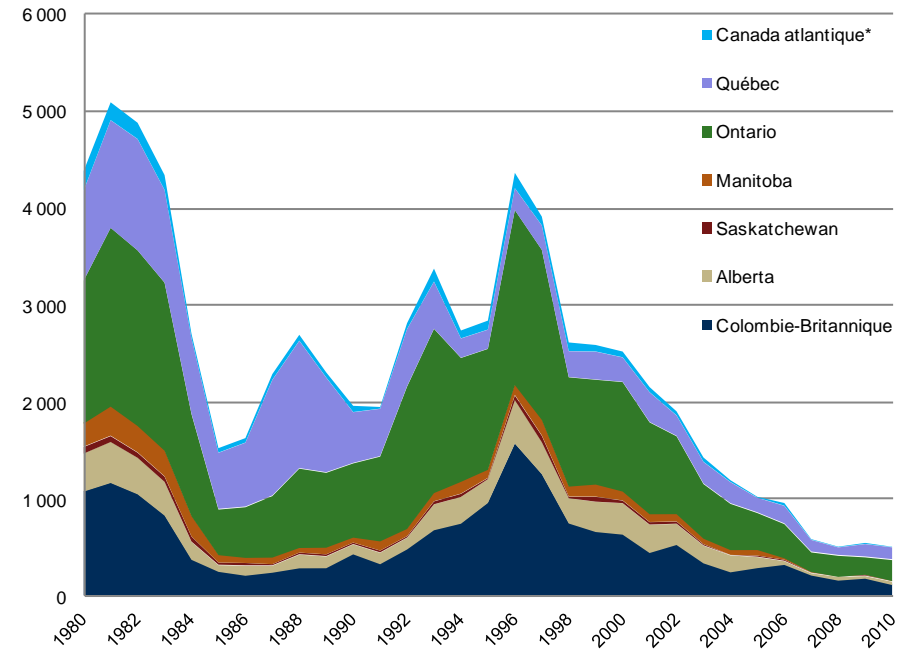
Figure 1 : Admissions d'immigrants selon l'année d'admission, 1980-2010

### Catégorie d'immigration



Source : CIC, Faits et chiffres, MDR 2010

### Travailleurs autonomes selon la province où ils vont s'établir

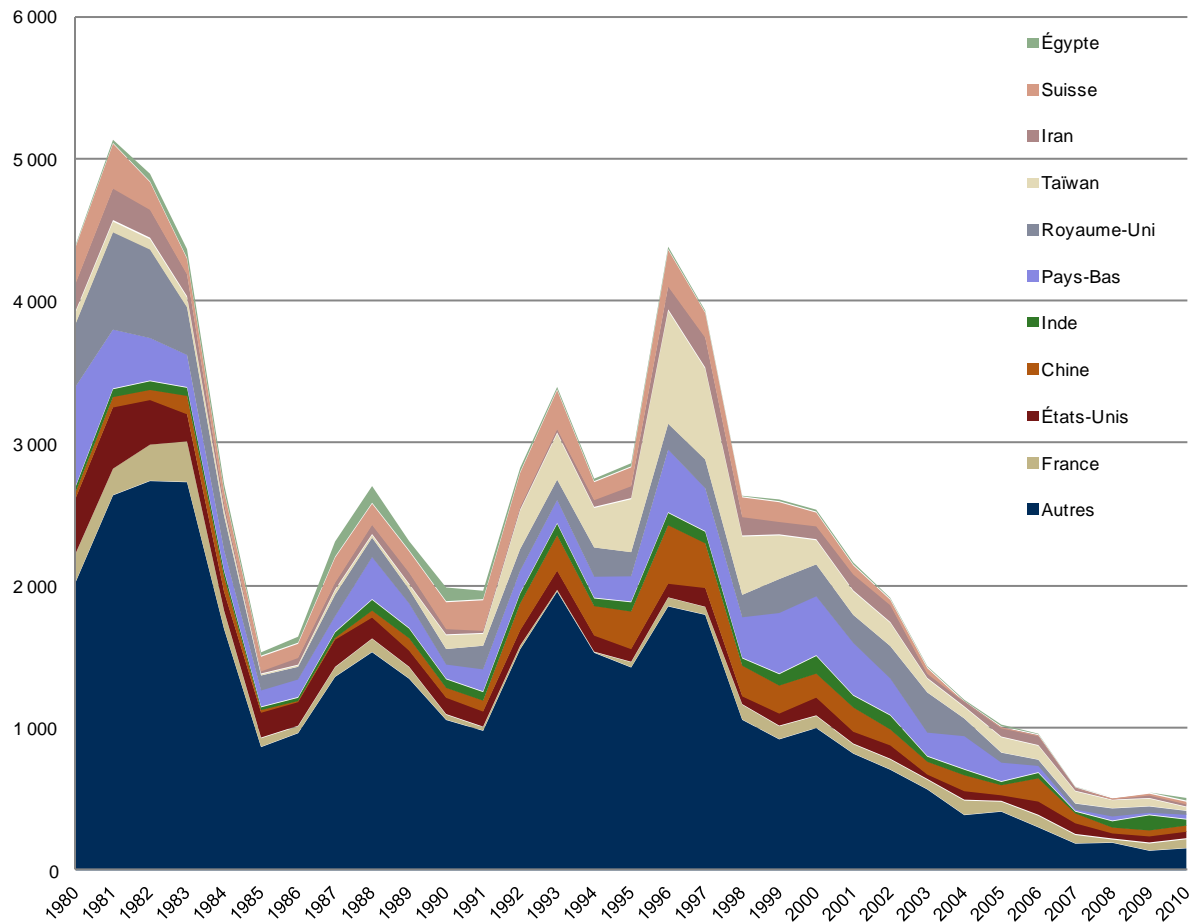


\*Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, et Nouveau-Brunswick

Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

- De 1980 à 2010, 431 471 gens d'affaires immigrants (notamment les travailleurs autonomes, les investisseurs et les entrepreneurs) ont été admis au Canada, représentant environ 7 % de toute l'immigration du Canada, au cours de cette période.
- Les travailleurs autonomes immigrants ont représenté 17 % de tous les gens d'affaires immigrants de 1980 à 2010. Les niveaux de travailleurs autonomes immigrants étaient les plus élevés au début des années 1980, atteignant un sommet en 1981, à environ 5 100 personnes ou 85 % des gens d'affaires immigrants. Le nombre et la proportion d'immigrants dans cette catégorie a par la suite diminué, et en 2010, 500 travailleurs autonomes étaient admis au Canada, les travailleurs autonomes immigrants ne représentaient que près de 4 % des gens d'affaires immigrants.
- L'Ontario est le principal endroit où les employeurs autonomes immigrants vont s'installer, suivi de près par la Colombie-Britannique et le Québec. Le nombre de travailleurs autonomes immigrants à s'établir en Ontario a atteint un sommet en 1993, représentant 50 % de toutes les admissions de travailleurs autonomes immigrants.
- Depuis 2005, une chute dans l'ensemble du nombre de travailleurs autonomes immigrants à venir s'établir au Canada a signifié des niveaux plus faibles pour toutes les provinces. Représentant la part du lion, à 43 %, l'Ontario est demeuré une destination où on comptait s'établir en 2010.

Figure 2 : Nombre de travailleurs autonomes immigrants, selon le dernier pays de résidence permanente, selon l'année d'admission, 1980-2010

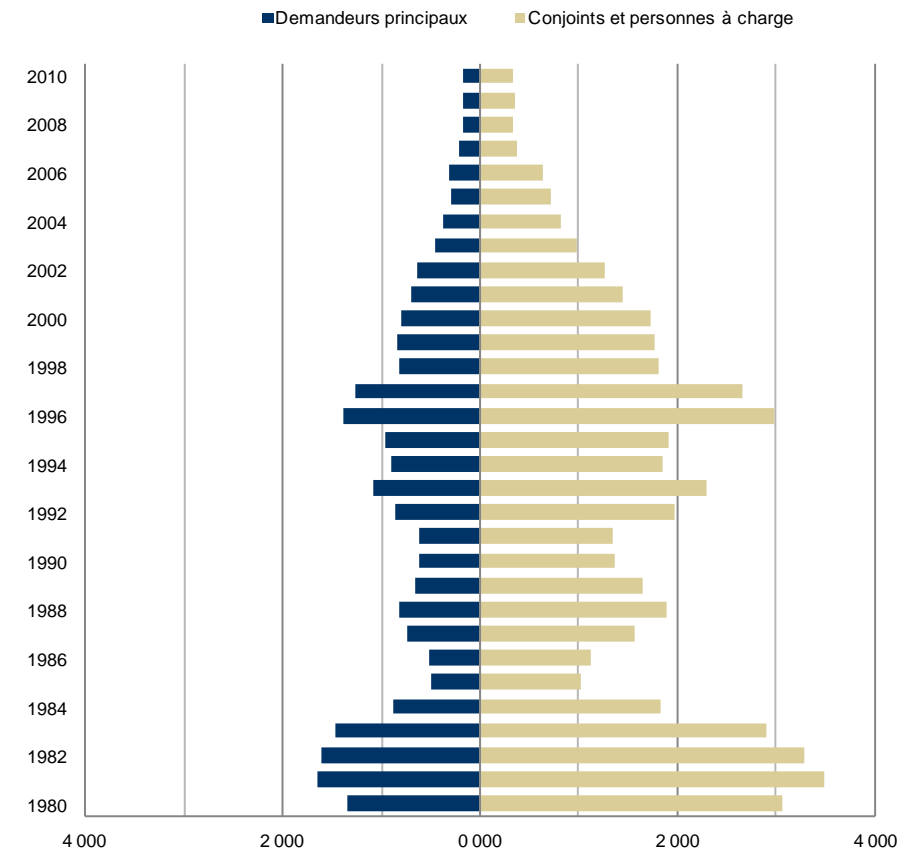


- En 2010, la France était le principal pays source de travailleurs autonomes immigrants à venir s'établir au Canada, soit 61 personnes ou 12 %, suivi des États-Unis d'Amérique (10 %) et de la Chine (9 %).
- Au cours des années 1990, et ce, jusqu'en 1997, Hong Kong était le principal pays source de travailleurs autonomes immigrants, suivi de près par Taiwan; la Chine était loin derrière les autres, au troisième rang.
- Au cours des années 1980, Hong Kong était également l'une des principales sources de travailleurs autonomes immigrants, avec les Pays Bas, le Royaume-Uni, l'Allemagne, et à la fin des années 1980, le Liban.
- Dans l'ensemble, les principaux pays sources dans la figure 2, ont représenté environ 50 % de tous les travailleurs étrangers immigrants de 1980 à 2010. En 2010, ces dix principaux pays sources représentaient 69 % des admissions de travailleurs étrangers temporaires immigrants.

Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

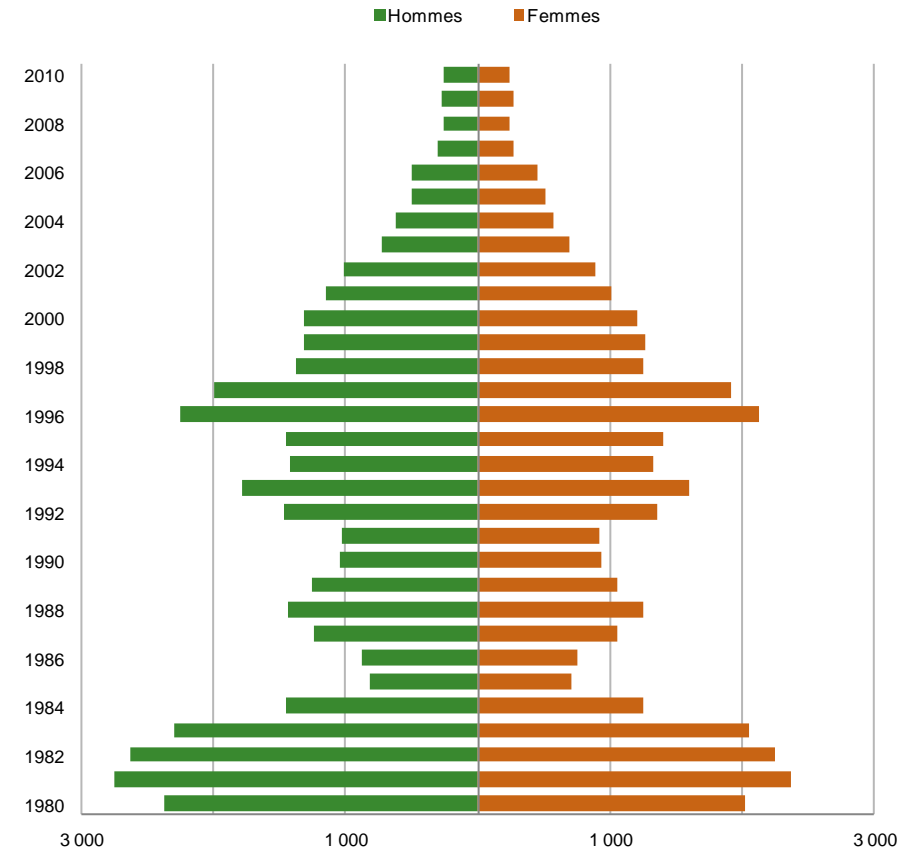
Figure 3 : Nombre de travailleurs autonomes immigrants, selon l'année d'admission, 1980-2010

Statut dans la famille



Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

Sexe

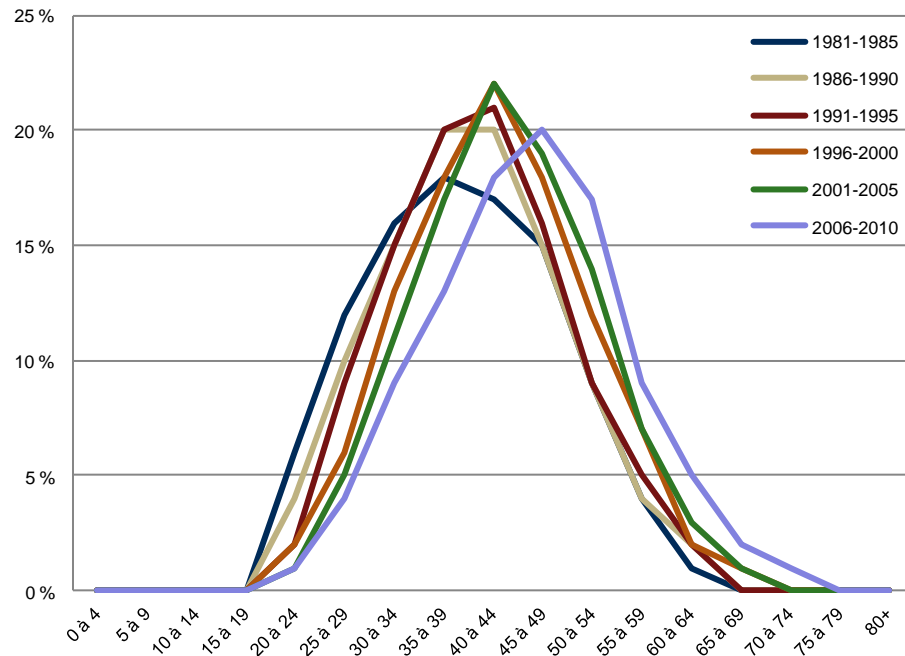


Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

- Au cours de la période de 1980 à 2010, la plupart (62 %) des personnes faisant partie de la catégorie des travailleurs autonomes immigrants étaient des époux et des personnes à charge. Du nombre des demandeurs principaux qui étaient des travailleurs autonomes, 84 % étaient des hommes. Quant aux époux et aux enfants à charge des travailleurs autonomes, la répartition en fonction du sexe était d'environ 40 % d'hommes et 60 % de femmes.
- La participation au programme d'immigration des travailleurs autonomes comporte, en moyenne, une proportion légèrement plus élevée de demandeuses par rapport aux demandeurs, comparativement aux autres catégories des gens d'affaires (entrepreneurs et investisseurs).

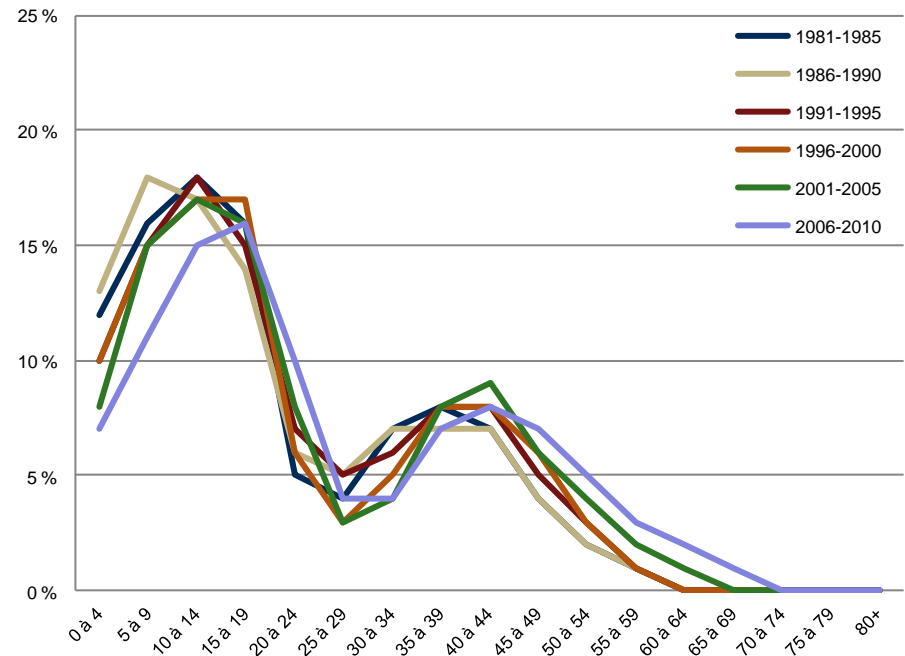
Figure 4 : Répartition selon l'âge des travailleurs autonomes, selon l'année d'admission, 1980-2010

Demandeurs principaux



Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

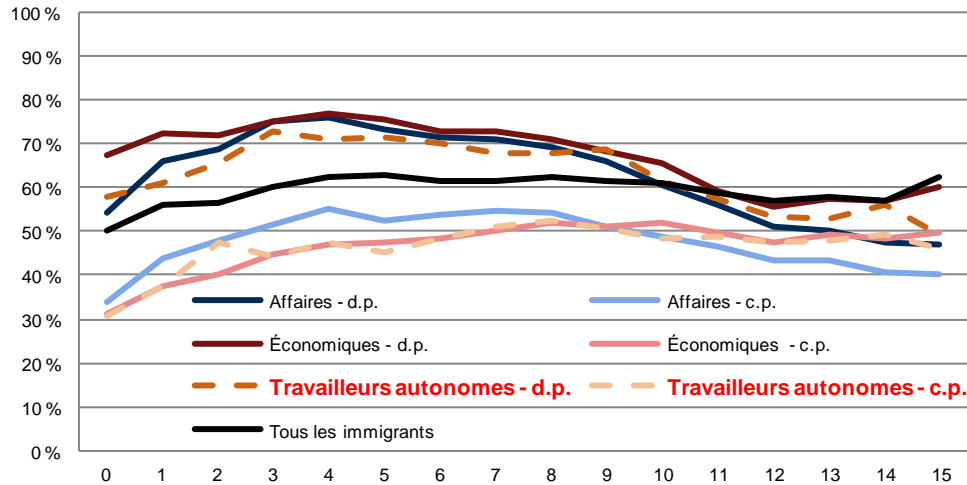
Conjoints et partenaires



Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010

- La répartition selon l'âge à l'admission des demandeurs principaux d'immigration qui étaient des travailleurs autonomes se concentre dans le principal groupe d'âge des travailleurs (de 25 à 54 ans). À l'instar de l'immigration pour les gens d'affaires dans l'ensemble, la répartition de l'âge s'est décalée vers la droite pour les cohortes les plus récentes, indiquant qu'il y a eu une augmentation dans l'âge moyen des admissions pour les cohortes les plus récentes de demandeurs principaux travailleurs autonomes.
- La répartition selon l'âge des conjoints et partenaires des travailleurs autonomes immigrants est bimodale, ce qui reflète les deux populations uniques dans ce groupe - les conjoints et partenaires. La répartition des conjoints et partenaires des travailleurs autonomes s'est également décalée vers la droite au fil du temps, ce qui correspond à une augmentation de l'âge des demandeurs principaux à leur admission.

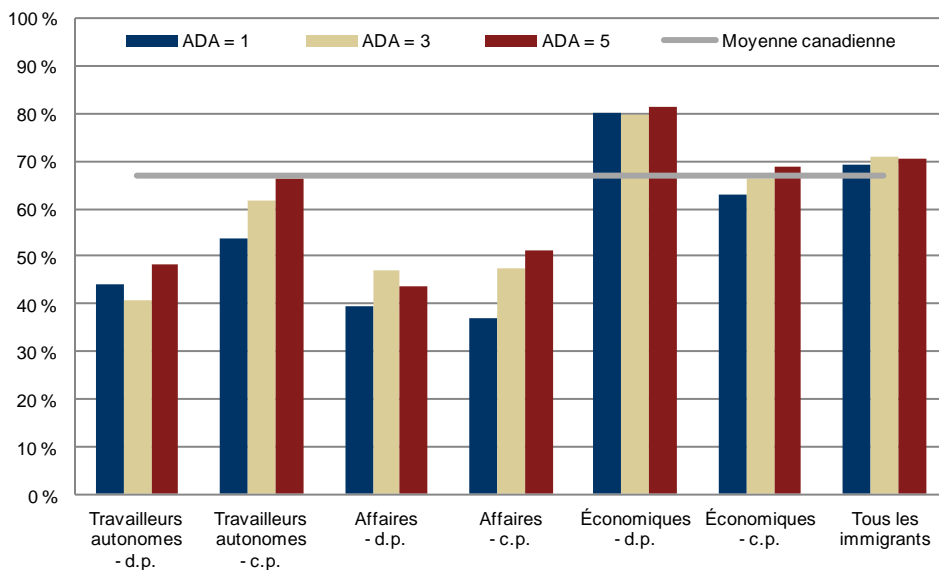
Figure 5 : Taux de saisie de la BDIM par catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), au cours de l'année d'imposition 2008



Source : CIC, Faits et chiffres 2009, MDR, 2010 et BDIM, 2008

- Pour les dix premières années suivant l'admission, le taux de saisie de la BDIM pour les demandeurs principaux qui étaient des travailleurs autonomes est à peu près le même que pour tous les gens d'affaires - plus haut que pour la moyenne d'immigrants et correspondant à la moyenne pour tous les demandeurs principaux qui étaient des travailleurs autonomes.
- Au-delà de la dixième année suivant l'admission, les taux de saisie pour les gens d'affaires immigrants diminuent par des taux plus faibles que ceux des travailleurs autonomes immigrants et, par conséquent, le taux pour les travailleurs autonomes immigrants dépasse celui des gens d'affaires immigrants.

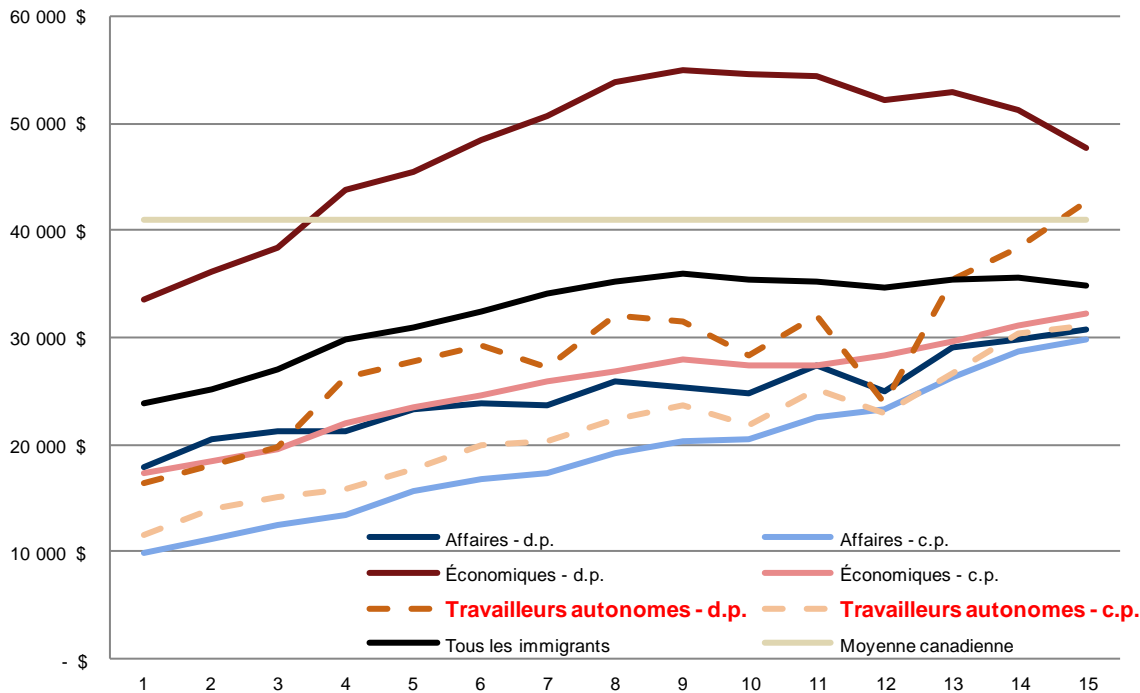
Figure 6 : Incidence des revenus d'emploi par catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), pour l'année d'imposition 2008



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Dans l'ensemble, la proportion des gens d'affaires immigrants qui ont déclaré des revenus d'emploi en 2008 était systématiquement plus faible que la moyenne de tous les immigrants économiques et que la moyenne canadienne, sans égard au nombre d'années passées au Canada.
- Pour ce qui est des travailleurs autonomes immigrants, il en va de même pour les demandeurs principaux; cependant, les époux et les personnes à charge démontrent une incidence plus élevée que leurs homologues, les demandeurs principaux, avec une incidence qui n'est que légèrement plus faible que pour tous les époux et les personnes à charge de la catégorie économique.
- Dans les cinq premières années suivant l'admission, l'incidence des revenus d'emploi fluctue de près de 40 à 50 % pour les demandeurs principaux qui sont des travailleurs autonomes.
- En revanche, l'incidence des revenus d'emploi augmente régulièrement pour les époux et les personnes à charge des travailleurs autonomes, au cours des cinq premières années au Canada, de plus de 50 % (ADA=1) à un peu moins de 70 % (ADA=5), correspondant ainsi à la moyenne canadienne dès la cinquième année.

Figure 7 : Revenus d'emploi moyens pour les catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008



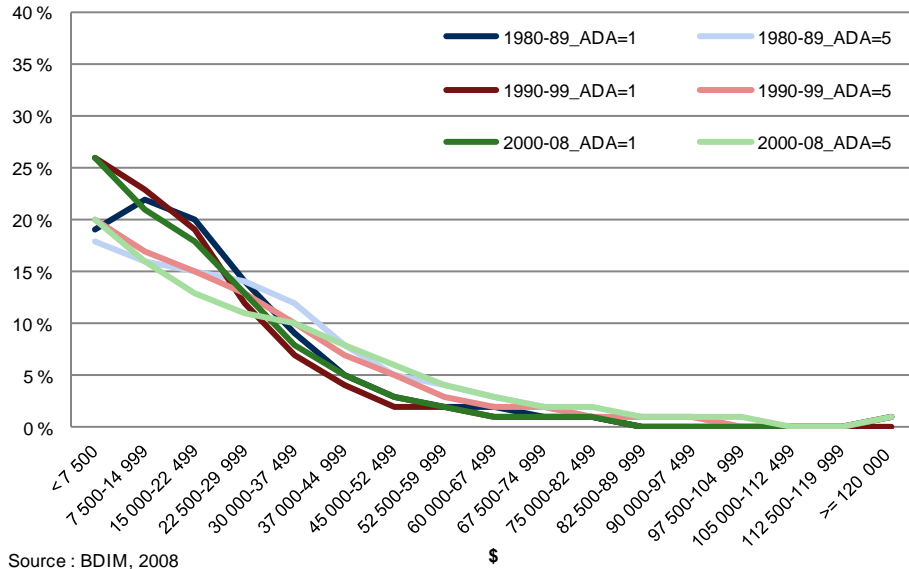
Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Les gens d'affaires immigrants (demandeurs principaux et époux et personnes à charge) ont déclaré des niveaux de revenus d'affaires nettement plus faibles que ceux de la moyenne de tous les immigrants économiques, sans égard au nombre d'années depuis leur admission.
- Il est important de souligner que les revenus d'emplois moyens comprennent les revenus des salaires, des traitements et des pourboires. Ils n'incluent pas les gains d'un travail indépendant ou d'investissements. Les gens d'affaires immigrants sont plus enclins à déclarer des gains d'un travail indépendant ou d'investissements que tous les immigrants, en moyenne.
- Les travailleurs autonomes qui sont des demandeurs principaux déclarent des revenus d'emplois moyens de moins de 20 000 \$ à leur entrée et démontrent une croissance constante, plus ils passent du temps au Canada, et approchent les revenus d'emplois moyens, qui correspondent à la moyenne canadienne, soit 40 000 \$, après 15 ans.
- Les époux des travailleurs autonomes et les personnes à leur charge déclarent des revenus d'emploi moyen de plus de 10 000 \$ à leur entrée, et démontrent également une croissance constante au fil du temps, pour atteindre des revenus d'emploi de plus de 30 000 \$ après 15 ans au Canada.



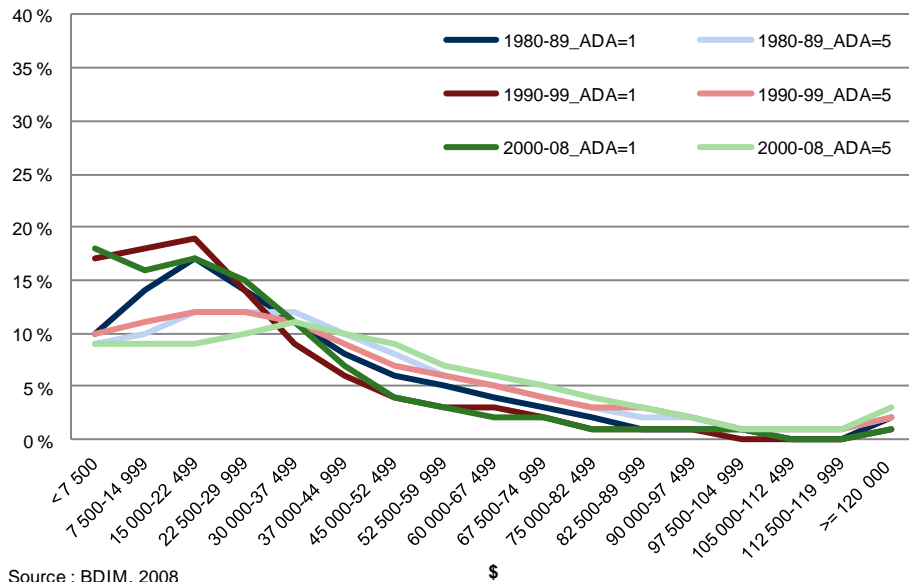
Figure 8 : Répartition des revenus d'emploi (2008 \$) par cohorte pour des catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008

Tous les immigrants



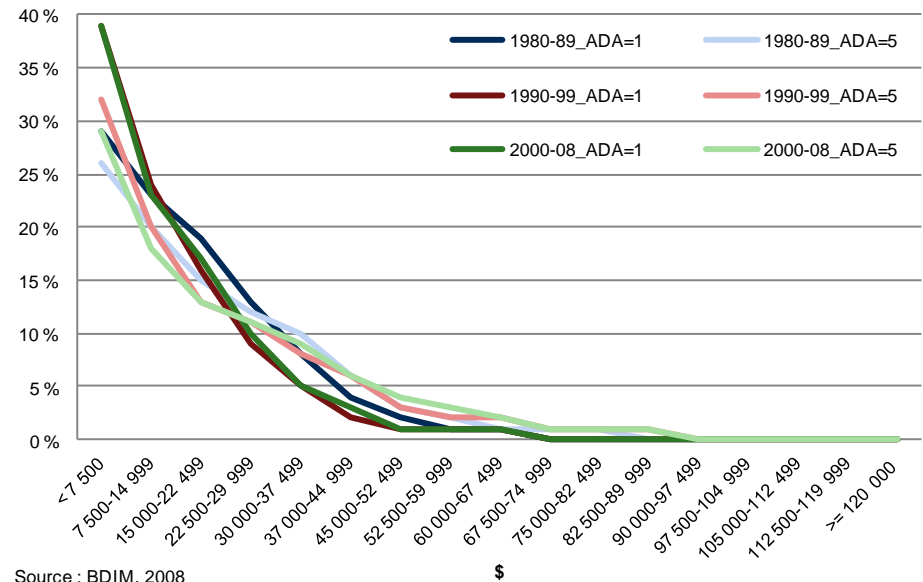
Source : BDIM, 2008

Demandeurs principaux de la catégorie économique



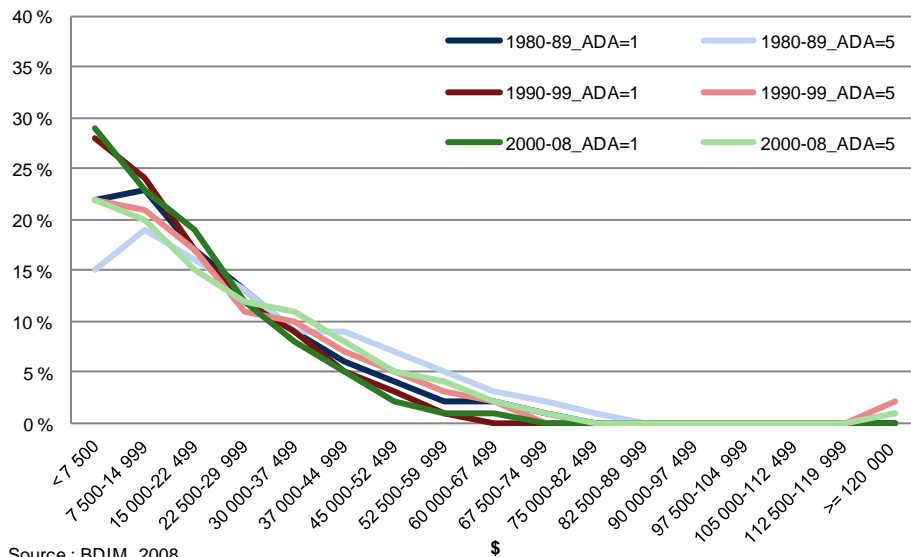
Source : BDIM, 2008

Conjoints et partenaires des demandeurs de la catégorie économique

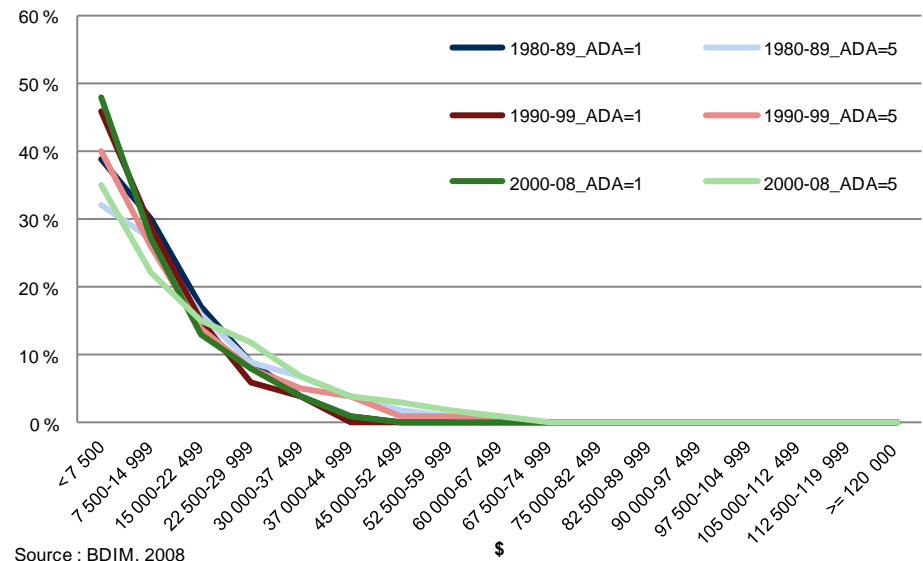


Source : BDIM, 2008

Demandeurs principaux qui sont des travailleurs autonomes



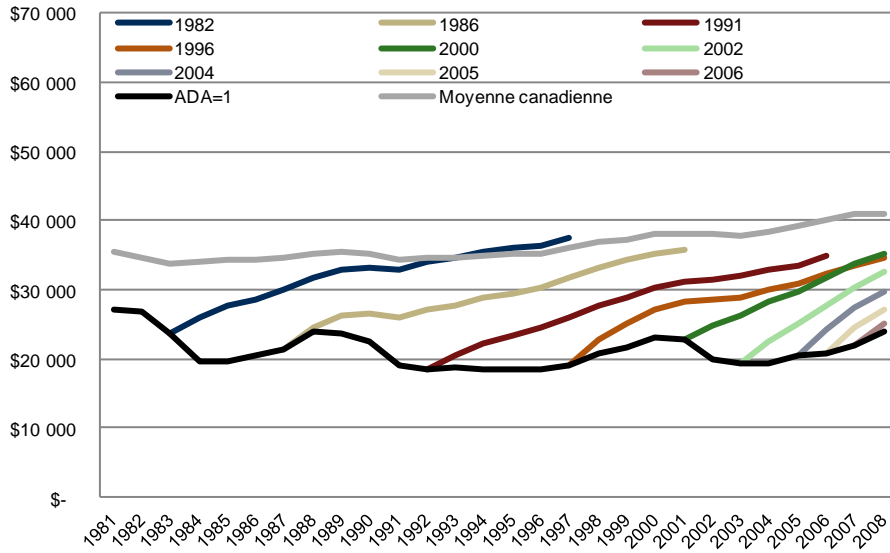
Conjoints et partenaires des travailleurs autonomes



- La figure 8 montre la répartition des revenus d'emploi pour les cohortes regroupées dans la première, troisième et cinquième années après l'admission. Pour chaque catégorie affichée on remarque une concentration importante dans la partie gauche (en bas) de la répartition, ce qui reflète une plus grande proportion d'immigrants se retrouvant dans la plage inférieure de revenus d'emploi. Cependant, avec l'augmentation du nombre d'années depuis l'arrivée, la répartition se décale progressivement vers la droite, ce qui reflète la croissance des revenus d'emploi au fil du temps.
- Il existe des différences dans la répartition relative des revenus par catégories d'immigration.
  - Pour tous les immigrants arrivés en 2000 et après, 65 % affichaient un revenu inférieur à 22 500 \$ dans la première année suivant l'admission. Cette proportion est passée à 55 % et à 48 % les troisième et cinquième années après l'admission.
  - Pour tous les demandeurs principaux de la catégorie économique, les répartitions respectives sont bien plus faibles à 51 %, à 37 % et à 28 %.
  - Cependant, pour les demandeurs principaux qui sont des travailleurs autonomes, les répartitions respectives sont plus élevées que celles des demandeurs principaux de la catégorie économique et que les proportions que l'on a vues pour tous les immigrants, avec 71 %, 64 %, et 57 % qui gagnent moins de 22 500 \$ au cours de la première, troisième et cinquième année après leur admission.
- Il existe des différences dans la répartition relative des revenus par cohortes.
  - Pour tous les immigrants arrivés dans les années 1990, la proportion rapportant avoir touché des revenus d'emploi inférieurs à 22 500 \$ la première année (69 %) était plus élevée que celle observée chez les immigrants admis dans les années 1980 (61 %) et 2000 (65 %). Les proportions comparables pour la cohorte des immigrants des années 1990 sont aussi demeurées plus élevées dans les troisième et cinquième années après l'admission.
  - Pour tous les demandeurs principaux de la catégorie économique, tandis que les répartitions dans la plage du bas étaient moins élevées que celles de tous les immigrants, le modèle dans les cohortes était le même.
  - Pour les demandeurs principaux qui sont des travailleurs autonomes; cependant, la concentration dans la plage la plus basse de la répartition a augmenté dans les groupes de cohortes, avec les demandeurs principaux qui sont des travailleurs autonomes, admis dans les années 1990 qui ont les parties les plus faibles dans la plage la plus faible et ceux qui ont été admis dans les années 2000 qui ont les parties les plus élevées, avec moins de 22 500 \$.

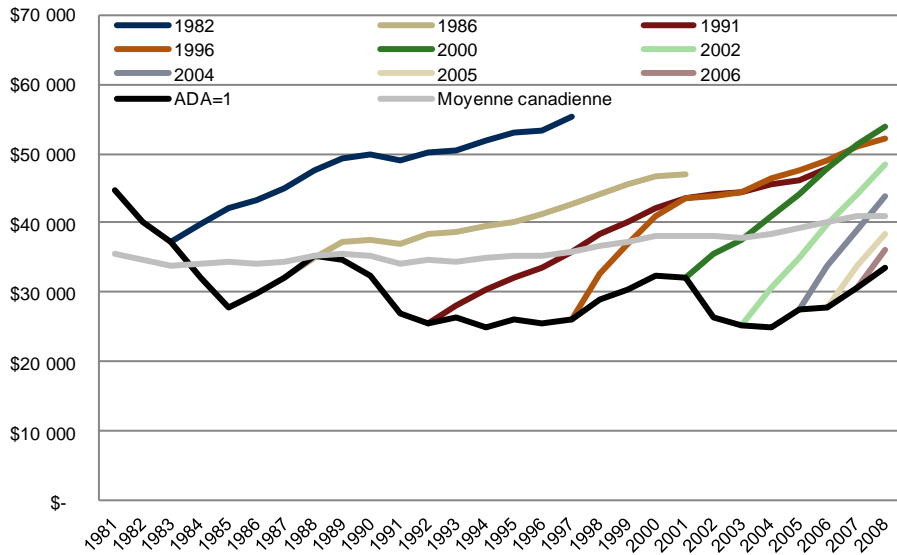
Figure 9 : Revenus d'emplois moyens (2008 \$), selon l'année d'admission et l'année d'imposition, 1980- 2008

Tous les immigrants



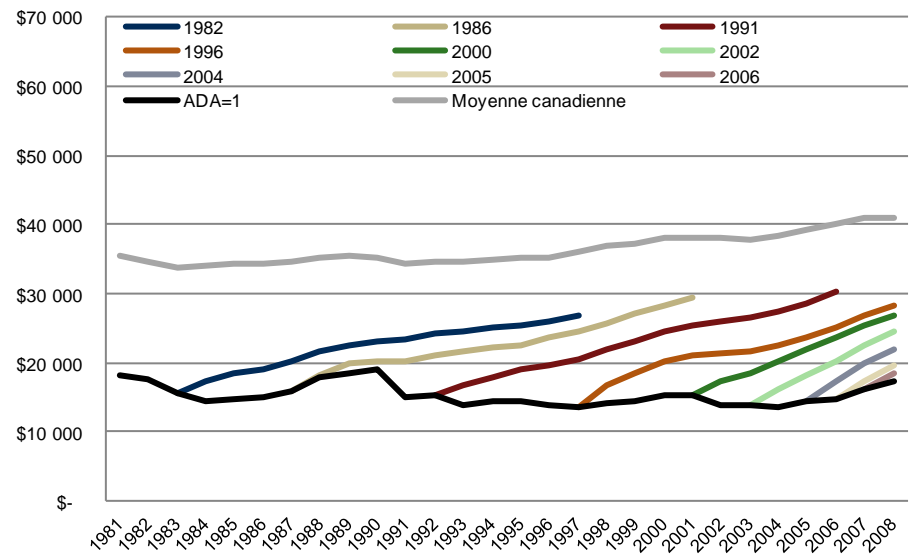
Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Demandeurs principaux de la catégorie économique



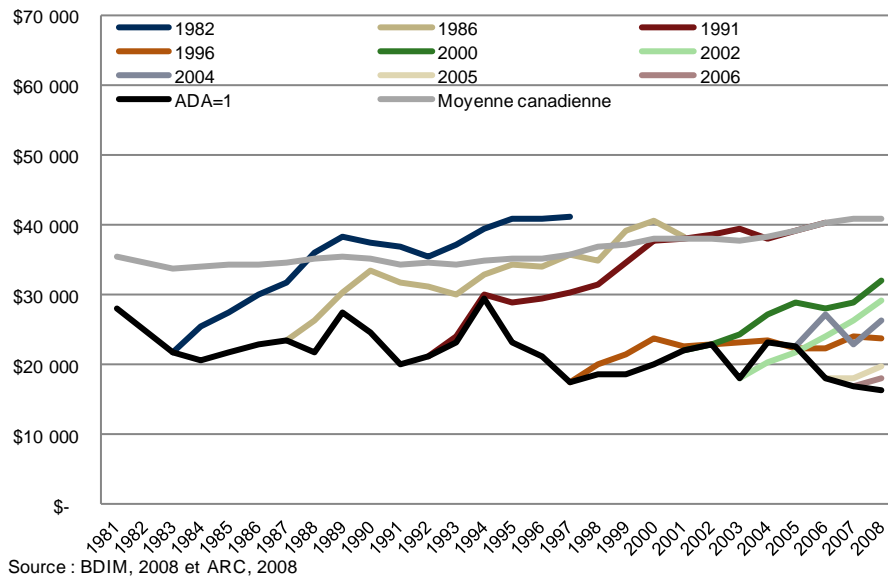
Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Conjoints et partenaires des demandeurs de la catégorie économique

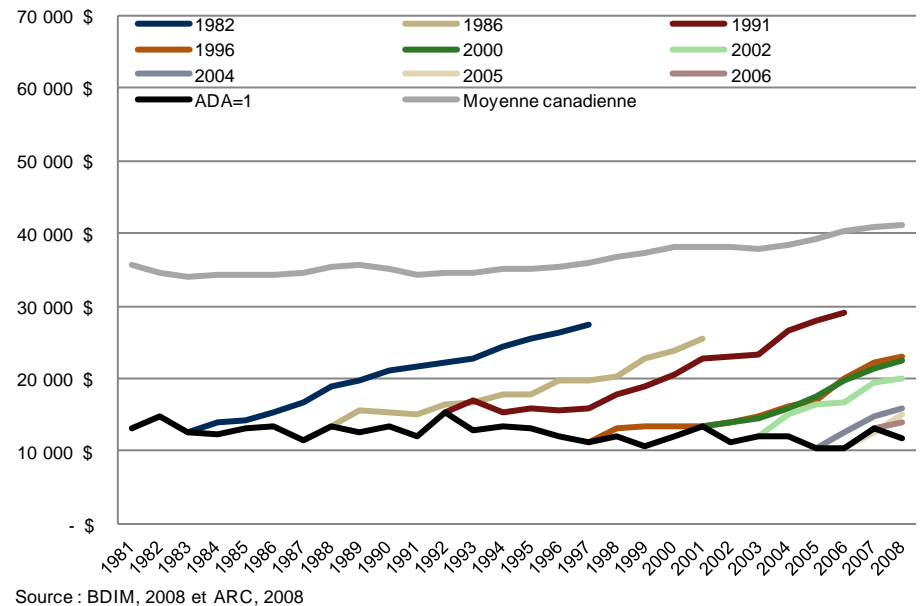


Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

Demandeurs principaux qui sont des travailleurs autonomes

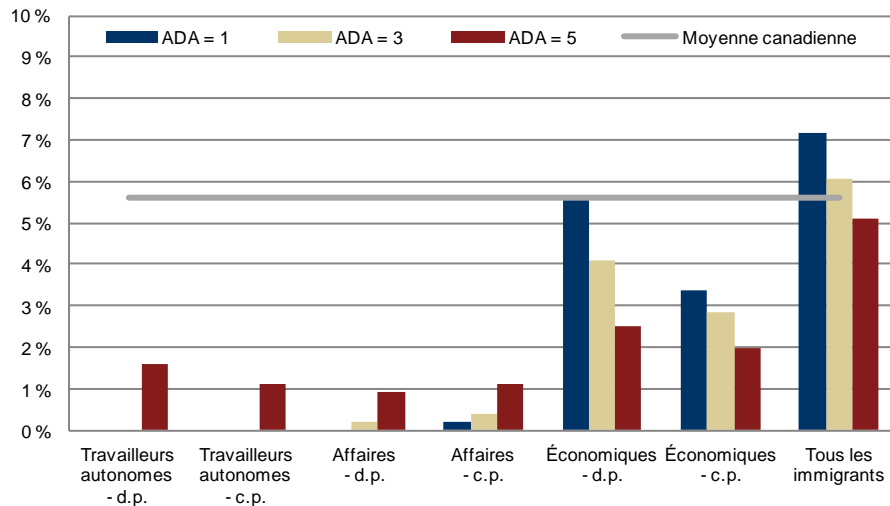


Conjoints et partenaires des travailleurs autonomes



- La figure 9 illustre les revenus d'emplois moyens, un an après l'admission, pour des catégories sélectionnées de catégories d'immigrants, notamment les entrepreneurs (cohortes admises de 1980 à 2007), et montre la progression des revenus (revenus d'emploi au cours des années qui ont suivi l'admission) pour des cohortes d'admissions ciblées.
- Depuis les années 1980, les revenus d'emploi à l'entrée des travailleurs autonomes immigrants ont systématiquement été plus faibles que ceux de la moyenne canadienne. En outre, depuis les années 1990, les revenus d'emploi à l'entrée des demandeurs principaux qui sont des travailleurs autonomes ont diminué; en 1993, les revenus d'emploi moyens un an après l'admission étaient d'environ 29 500 \$ ou 85 % de la moyenne canadienne; en 2007, les revenus à l'entrée avaient chuté à 40 % de la moyenne canadienne.
- Contrairement aux autres immigrants, la progression des revenus de l'emploi des demandeurs principaux qui sont des travailleurs autonomes, ont diminué au cours des cinq premières années au Canada parmi les cohortes plus récentes qui ont été admises : par exemple, les demandeurs principaux qui sont des travailleurs autonomes qui ont été admis en 1990 ont vu leurs revenus croître de 24 % entre leur première et leur troisième année au Canada, suivis par une autre progression de 22 % entre leur troisième et cinquième année; les immigrants qui ont été admis en 2003 ont toutefois connu une croissance plus faible dans leurs revenus de 14 % et de 9 %, respectivement.

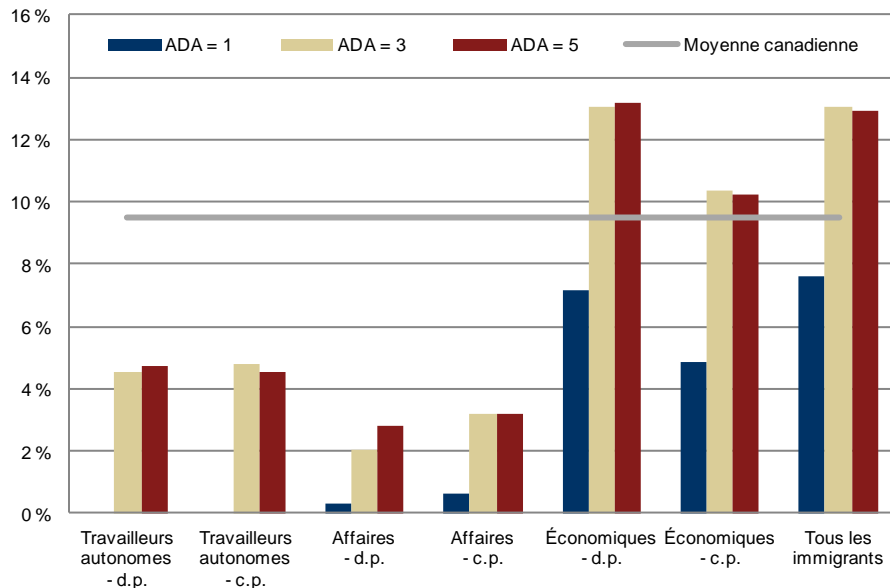
Figure 10 : Incidence de l'aide sociale par catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- En 2008, l'incidence de l'aide sociale pour les gens d'affaires immigrants était négligeable parmi les personnes qui avaient été au Canada depuis un an et trois ans.
- Ceci étant dit, parmi ceux qui avaient été au Canada pendant cinq ans, on a signalé des prestations d'aide sociale en 2008. Les demandeurs principaux qui sont des travailleurs autonomes, ainsi que leurs époux et personnes à charge avaient une incidence de moins de 2 % dans leur cinquième année suivant leur admission.
- En revanche, d'autres demandeurs principaux de la catégorie économique qui avaient été au Canada pendant un an, ont déclaré avoir obtenu de l'aide sociale en 2008, qui correspondait au pourcentage de l'aide obtenue par la moyenne canadienne (5,9 % et 5,6%, respectivement), bien que les répartitions aient été plus faibles que pour les immigrants qui avaient été au Canada depuis trois ou cinq ans, à 4,3 % et à 2,6 %, respectivement.

Figure 11 : Incidence de l'assurance-emploi par catégories d'immigrants sélectionnées, selon le nombre d'années depuis l'admission (ADA), selon l'année d'imposition 2008



Source : BDIM, 2008 et ARC, 2008

- Les immigrants économiques enregistrent généralement une incidence d'assurance-emploi plus faible que la moyenne canadienne au cours de la première année qui suit leur admission. Plus ils passent de temps sur le marché du travail canadien, plus l'incidence augmente.
- Ce modèle existe pour les gens d'affaires immigrants, mais dans une moindre mesure. En 2008, l'incidence de l'assurance-emploi parmi les demandeurs principaux qui étaient des travailleurs autonomes un an après leur admission était - on ne s'en étonnera pas - presque nulle, et bien que légèrement plus élevée parmi ceux qui étaient au Canada depuis trois ans (2,0 %) et ceux qui étaient au Canada depuis cinq ans (2,8 %), est demeurée considérablement plus faible que celle de tous les demandeurs principaux de la catégorie économique (7,5 %, 13,8 % et 13,6 %, respectivement) et la moyenne canadienne (9,5 %).
- À l'instar de tous les gens d'affaires immigrants, les travailleurs autonomes immigrants ont une incidence faible de l'assurance emploi au cours des cinq premières années suivant leur admission. Il y a une augmentation de l'incidence au fil du temps; cependant, le taux ne dépasse jamais 5 %; il demeure ainsi bien plus faible que la moyenne pour tous les immigrants économiques et que la moyenne canadienne.